



enquête **DOSSIER 6 PAGES**

Les clés pour choisir son courtier en ligne

CONCURRENCE Les poids lourds historiques du courtage continuent de concentrer l'essentiel du marché entre leurs mains, mais ils se sont laissé distancer sur le front des tarifs.

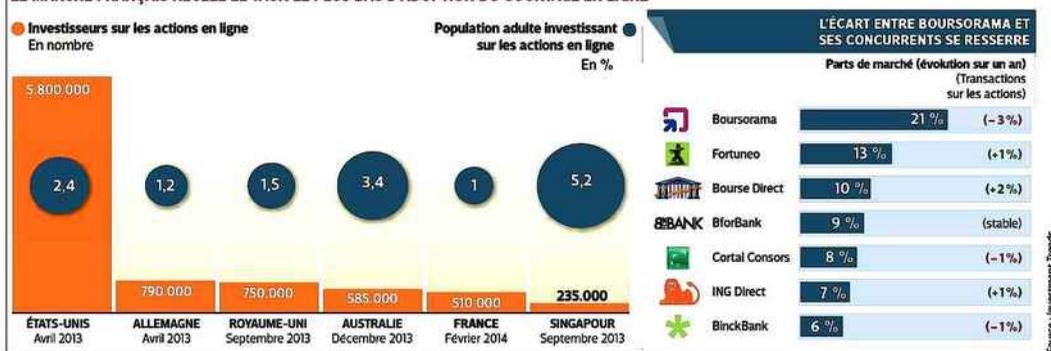
La concurrence reste vive entre les courtiers en ligne, même si la baisse des tarifs semble avoir marqué le pas, cette année, comme le montre notre étude tarifaire comparative. Le marché n'en continue pas moins de susciter la convoitise et recèle un potentiel de croissance élevé.

Selon l'enquête sur le courtage en ligne publiée la semaine dernière par Investment Trends, et qui fait office de référence, plus d'un demi-million d'investisseurs négociant des actions en ligne en France. « En raison de la performance solide des marchés boursiers, le nombre d'investisseurs en France ayant passé au moins une opération d'actions en ligne au cours des douze derniers mois s'est accru de 11 %, de 460.000 à 510.000, entre février 2013 et février 2014 », souligne le rapport. Avec seulement 1 % de la population adulte adepte du courtage en ligne, l'Hexagone reste à la traîne si l'on compare avec les autres pays faisant l'objet de cette enquête mondiale.

Moins de barrières

Investment Trends souligne toutefois que les obstacles au courtage en ligne comme le coût ou les risques, cités par les épargnants français, sont moins évoqués qu'auparavant. « ce qui laisse entrevoir un potentiel de croissance unique du marché du courtage en ligne en France ». Boursorama garde la tête du classement des parts de marché, mais l'écart avec ses rivaux se resserre. Environ

LE MARCHÉ FRANÇAIS RECÈLE LE TAUX LE PLUS BAS D'ADOPTION DU COURTAGÉ EN LIGNE



un investisseur en ligne sur cinq utilise Boursorama comme courtier principal.

L'avantage compétitif s'est néanmoins réduit avec Fortuneo et Bourse Direct, qui captent respectivement 13 % et 10 % du marché. Dans le même temps, le taux de satisfaction des clients des courtiers en ligne s'est légèrement amélioré pour atteindre 66 %, en hausse de 3 % par rapport à février 2013.

En matière de satisfaction, Bourse Direct se hisse à la première place, suivi de près par Binck et Boursorama. Les investisseurs interrogés ont notamment évalué leur courtier principal sur des critères comme la fonctionnalité, le prix et le service. Les poids lourds historiques du courtage continuent

ainsi de concentrer entre leurs mains une bonne partie du marché traditionnel.

Priorité pour investir dans la banque en ligne

Ils se sont cependant laissé distancer en termes de prix. Le courtage reste pour eux un produit d'appel, mais la priorité est désormais donnée à l'investissement dans les activités bancaires à l'heure où leurs maisons mères, à l'image de Société Générale pour Boursorama et de BNP Paribas pour Cortal Consors, ont fait de la banque en ligne un axe fort de développement.

Un an après le lancement de sa banque en ligne Hello Bank, BNP Paribas, a décidé d'absorber Cortal Consors, entraînant la disparition de la

marque et un transfert des clients vers BNP Paribas en 2015. « Les tarifs proposés par certains acteurs historiques sont très élevés, et nous considérons que notre offre est de nature à faire encore baisser les prix sur le marché français », insiste Lee Foster Bowman, PDG d'IDealing.

Arrivé dans l'Hexagone à grand renfort de couverture médiatique il y a deux ans, le broker britannique a mis en place une politique de prix agressive. Malgré un environnement très concurrentiel, il n'est pas forcément évident de faire bouger les lignes pour les nouveaux entrants sur le marché. « Nous approchons aujourd'hui 1 % de part de marché en France », constate Lee Foster Bowman. En 2012, IDealing avait alors affiché un objectif ambitieux de parts de marché de 4 %, à horizon quatre ans, soit dès 2016.

Afin de vous guider dans vos choix, nous passons au crible les tarifs des principaux acteurs opérant sur le marché. Nous avons déterminé trois profils d'investisseurs (débutant, intermédiaire, expérimenté) et concentrons notre étude sur les tarifs des transactions sur les actions en France (p. 26) et à l'international (p. 27).

Nous avons aussi interrogé des opérateurs spécialistes des produits dérivés de type CFD (Contract for Difference) (p. 29). Ce dossier est l'occasion de vous mettre en garde contre les dérives qui peuvent avoir lieu dans le courtage. Attention aux pratiques de certains courtiers, qui sont d'ailleurs régulièrement épinglés par l'AMF (p. 26).

DOSSIER RÉALISÉ PAR KRYSLE TACHDJIAN, SAMI BOUZID, ET VINCENT BRANCHET

La profession ne s'attend pas à une nouvelle vague de concentration

RAPPROCHEMENTS Bourse Direct a finalisé, en décembre dernier, le rachat de l'activité Bourse en ligne de Dubus SA, considéré par Catherine Nini, PDG de Bourse Direct, comme « une opération intéressante et importante ».

Est-ce pourtant le signe d'une nouvelle vague de concentration ? Pas vraiment, car la société lilloise de courtage était en grande difficulté financière et reste donc un cas particulier.

En effet, après la crise économique de 2008, Dubus a vu son chiffre d'affaires divisé par quatre en cinq ans. Mais, surtout, elle a été mise en cause, tout comme BNP Paribas Fortis en Belgique, pour fraude à la TVA sur le marché du CO₂. A la suite de cette affaire, Dubus a été condamné, en 2011, à verser à l'Etat

français une amende de 143 millions d'euros !

Une somme exorbitante qui a définitivement enterré les espoirs de redressement du courtier, qui générait, à cette époque, un chiffre d'affaires annuel compris entre 2 et 3 millions d'euros.

Peu d'acteurs indépendants

Les opportunités de croissance externe se font donc de plus en plus rares. Pour Benoît Grisoni, directeur de Boursorama Banque, cela est logique car « il existe très peu d'acteurs indépendants. La concentration est de moins en moins évidente, d'autant que celle-ci a eu principalement lieu dans les années 1990-2000 ». En effet, quand on y regarde de plus près, la plupart des courtiers en ligne appartiennent à



des établissements financiers et bancaires ou à des filiales de groupes étrangers.

C'est ainsi que, derrière les opérateurs Cortal Consors et Boursorama, on retrouve comme indiqué ci-dessus la première banque française, BNP Paribas, et Société Générale.

Sous la marque Fortuneo se cache, cette fois-ci, Crédit Mutuel Arkéa, tandis que la société EasyBourse est rattachée à La Banque Postale.

D'autres facteurs ne militent pas pour un retour de la concentration. En effet, la forte concurrence entre courtiers a renchéri le coût d'acquisi-

tion des clients, ce qui ne facilite pas les rapprochements, d'autant plus que « certains acteurs historiques ont pris de la distance en se concentrant sur la banque en ligne », indique Pierre Pierre-Antoine Dusoulier, responsable Europe de l'Ouest chez Saxo Banque. C'est notamment la stratégie suivie par Boursorama, qui entend accélérer sa conquête commerciale dans la banque en ligne. Après avoir franchi le cap des 500.000 clients en 2013, Boursorama Banque vise désormais 1,5 million de clients à horizon 2020.

Si le marché français semble assez figé, des opportunités de croissance externe restent encore possibles... mais hors de l'Hexagone, comme le pense Pierre-Antoine Dusoulier : « Des rapprochements, c'est certain, mais au niveau international. » **Sa. B.**

La baisse des tarifs marque le pas

COMPARATIF Depuis notre dernière enquête publiée fin mars 2013, les frais de courtage en ligne sont pour l'essentiel restés stables en ce qui concerne les acteurs les plus compétitifs sur le marché français. C'est le cas notamment pour iDealing, qui remporte, cette année encore, la palme des coûts les plus bas, malgré des frais de courtage inchangés par rapport à 2013. Arrivé dans l'Hexagone en 2012 avec des tarifs très agressifs, le courtier britannique avait alors entraîné une baisse généralisée des prix mais le mouvement n'a manifestement pas duré.

Si l'on se fonde sur les plaquettes tarifaires pour 2014, on s'aperçoit toutefois que certains acteurs moins bien positionnés sur l'échelle des prix ont tout de même ajusté une partie de leurs tarifs à la baisse. Ainsi Cortal Consors a notamment ramené les frais de courtage de 2,5 € à 1,75 € pour un ordre de 500 € dans le cadre de son forfait Cortal Consors Start.

La filiale de courtage de BNP Paribas a également fait passer, de 30 à 20, le nombre d'ordres minimum permettant d'échapper aux pénalités pour son forfait Cortal Consors Unlimited. Nous avons concentré notre étude sur les tarifs des courtiers en ligne pour les transactions sur les actions au comptant qui diffèrent de ceux pratiqués pour les produits dérivés comme les CFD sur lesquels nous revenons en page 29. Le premier tableau, intitulé « Les forfaits sans tenue de compte », regroupe les offres pour lesquelles aucun droit de garde, ni frais annexes ne sont dus. Le second tableau porte sur les forfaits dits « classiques », et qui concernent généralement les grands réseaux bancaires. Les tarifs sont classés en fonction des différents profils d'investisseurs qui sont répartis en trois catégories : débutant (frais pour un ordre de 500 €), intermédiaire (frais pour un ordre de 3.000 €) et expert (frais pour un ordre de 6.000 €).

Pour chacun d'entre eux, nous détaillons les principales évolutions récentes (lire p. 28). **K. T.**

LES FORFAITS SANS TENUE DE COMPTE						
COURTIERS (FORFAIT)	SITE INTERNET	ENGAGEMENT (ORDRE MINIMUM/MOIS)	PÉNALITÉS	FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE		
				PROFIL DÉBUTANT 500 €	PROFIL INTERMÉDIAIRE 3.000 €	PROFIL EXPERT 6.000 €
ABC BOURSE	www.abcourse.com	0	Aucune	0,99 €	2,70 €	5,40 €
BOURSE DIRECT	www.boursedirect.com	0	Aucune	0,99 €	2,70 €	5,40 €
CAPITOL	www.capitol.fr	0	Aucune	0,99 €	2,70 €	5,40 €
ABS TRADER ONE	www.absysteme.fr	3	5,98 €/mois si moins de 3 ordres	8,37 €	10,80 €	21,60 €
ABS ACTIVE TRADER	idem	3	5,98 €/mois si moins de 3 ordres	14,95 €	14,95 €	14,95 €
BARCLAYS ESSENTIEL	www.barclays.fr	0	Aucune	9 €	15 €	30 €
BFORBANK	www.bforbank.com	0	Aucune	2,50 €	5 €	10 €
BINCK FR	www.binck.fr	0	Aucune	2,50 €	5 €	7,50 €
BOURSORAMA DÉCOUVERTE	www.boursorama.com	0	Aucune	1,99 €	18 €	36 €
BOURSO. ULTIMATE TRADER	idem	30	119 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €
CORTAL CONSORS START	www.cortalconyors.fr	1	0,144 %/semestre (au minimum 14,40 €)	1,75 €	8 €	28,80 €
CORTAL CONSORS ACTIVE	idem	1	8 € par mois	13 €	13 €	13 €
CORTAL CONSORS UNLIMITED	idem	20	Cotisation de 250 € par mois si moins de 20 ordres de Bourse facturés dans le mois	10 €	10 €	10 €
EASY DÉCOUVERTE	www.easycastle.com	1	3 €	2 €	13,50 €	27 €
EASY BOURSE PREMIUM	idem	1	5 €	2 €	13,50 €	27 €
EASY BOURSE EXPERT	idem	1	6,50 €	13 €	13 €	13 €
EASY BOURSE INTENSE	idem	15	5 € par ordre manquant	10 €	10 €	10 €
FORTUNEO OPTIMUM	www.fortuneo.fr	0	Aucune	1,95 €	6 €	12 €
FORTUNEO TRADER ACTIF	idem	30 (ou 90 sur 3 mois)	59,80 €	9,50 €	9,50 €	9,50 €
FORTUNEO TRADER 100 ORDRES	idem	100 (ou 300 sur 3 mois)	3 € par ordre exécuté + 6,50 € par ordre non exécuté, en dessous de 100 ordres	6,50 €	6,50 €	6,50 €
IDEALING	www.idealizing.com/fr	0	Aucune	0,95 €	2 €	3,50 €
IG	www.ig.com/fr	0	Frais d'inactivité de 14€/mois pour les comptes inactifs depuis 2 ans et plus	10 €	10 €	10 €
MESACTIONS.COM	www.mesactions.com	3	5,95 € par mois si moins de 3 ordres	15,49 €	15,49 €	15,49 €
SAXO BANQUE	www.saxobanque.fr	1	100€ de frais d'inactivité	5 €	5 €	6 €
START FINANCE ZEN	www.startfinance.com	5	11,50 €/ordre manquant	11,50 €	11,50 €	11,50 €
START FINANCE TRADER	idem	25	10,50 €/ordre manquant	10,50 €	10,50 €	10,50 €
START FINANCE TRADER PRO	idem	75	9,50 €/ordre manquant	9,50 €	9,50 €	9,50 €

LES FORFAITS CLASSIQUES							
COURTIERS (FORFAIT)	SITE INTERNET	PROFIL DÉBUTANT		PROFIL INTERMÉDIAIRE		PROFIL EXPERT	
		FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE 500 €	FRAIS DIVERS ANNUELS POUR UN PORTEFEUILLE DE 6.000 € (12 lignes)	FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE 3.000 €	FRAIS DIVERS ANNUELS POUR UN PORTEFEUILLE DE 30.000 € (10 lignes)	FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE 6.000 €	FRAIS DIVERS ANNUELS POUR UN PORTEFEUILLE DE 60.000 € (10 lignes)
AXA BANQUE	www.axabanque.fr	9 €	66 €	15 €	140,20 €	28 €	230,20 €
BARCLAYS E EXPERT	www.barclays.fr	12 €	192 €	12 €	192 €	12 €	192 €
BNP PARIBAS	bnpparibas.net	7,30 €	74,40 €	16,50 €	132 €	33 €	186 €
HSBC INVEST	www.hsbc.fr	9,60 €	Gratuit si + 15 ordres, sinon 37,20 €	19,20 €	Gratuit si + 15 ordres, sinon 61 €	38,40 €	Gratuit si + 15 ordres, sinon 97 €
HSBC INVEST EXPERT	idem	15 €	Gratuit si + 15 ordres, sinon 37,20 €	15 €	Gratuit si + 15 ordres, sinon 61 €	15 €	Gratuit si + 15 ordres, sinon 97 €
LCL BOURSE EXPERT	www.particuliers.lcl.fr	8 €	99 € - 15 € si 2 ordres par mois	14 €	120 € - 36 € si 2 ordres par mois	14 €	156 € ; 72 € si 2 ordres par mois
LINEBOURSE	www.linebourse.fr	9,45 €	59,50 €	15,30 €	69 €	30,60 €	134 €
SICAVONLINE	www.sicavonline.fr	13,20 €	48 €	16,80 €	72 €	27,60 €	144 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	www.societegenerale.fr	8,89 €	72,96 €	16,20 €	125,80 €	32,40 €	173,80 €
START FINANCE SANS ENGAGEMENT	www.startfinance.com	7,60 €	6 €	7,60 €	30 €	21,60 €	60 €

Attention aux arnaques des courtiers sur « options binaires »

VIGILANCE Qui n'a pas déjà vu s'ouvrir sur son écran d'ordinateur un pop up intempesitif avec une vidéo mettant en scène un personnage vous promettant des gains rapides en un temps très court grâce au trading sur options binaires ? Méfiance !

La mise en garde vient directement de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Sur son site (www.amf-france.org), le régulateur publie régulièrement une liste non exhaustive des sites Internet non autorisés proposant du trading d'options binaires pour

lesquels aucun prestataire de services d'investissement autorisé n'a pu être clairement identifié.

Publicités agressives

La dernière alerte de l'AMF date du 14 mai. L'autorité y épingle près de 80 sites de courtiers jugés peu scrupuleux. Dans son communiqué, l'AMF met une nouvelle fois en garde les épargnants « sur des campagnes publicitaires agressives sur Internet portant sur le trading d'options binaires », des produits par ailleurs très risqués et hasardeux.

De quoi s'agit-il exactement ? En fait, ces instruments financiers peuvent générer des profits ou des pertes, selon la réalisation ou non d'une condition à l'expiration de l'option. En clair, cela signifie que l'investisseur doit se positionner sur la direction que le prix d'un actif sous-jacent (par exemple, une action, une matière première, un indice, etc.) prendra avant l'expiration de l'option.

Ce rappel à l'ordre s'inscrit dans le cadre de la surenchère promotionnelle pour les investisseurs en actions sur la

Toile en matière de courtage, et pas uniquement sur les options binaires. « En 2013 comme en 2012, de nombreuses publicités ont mis en avant les possibilités de gains rapides sur différents marchés financiers (le Forex, les matières premières, les marchés d'actions, etc.). Les instruments financiers promus sont sophistiqués et risqués : CFD, options, turbos, etc. ».

La plupart des publicités sur Internet des prestataires de services d'investissement ont été accompagnées de

fortes promotions tarifaires, poursuit l'Observatoire de l'AMF.

Cependant, le nombre de nouvelles publicités pour le trading baisse : elles ont constitué quatre publicités sur dix concernant les placements et les services d'investissement en 2013, contre près d'une sur deux encore en 2012. Cela a été le cas en particulier pour les publicités incitant au trading sur le Forex. Bien que très nombreuses encore, elles ont représenté une nouvelle publicité sur sept en 2013, contre une sur quatre en 2012. **K. T.**

Certains intermédiaires proposent des tarifs attrayants sur les marchés américains

ÉTRANGER Diversifier géographiquement son portefeuille est devenu un passage obligé pour tous les investisseurs. C'est ainsi que la plupart des courtiers proposent d'investir sur les places étrangères, notamment sur les marchés américains, qui sont les favoris des investisseurs à l'international.

« Les actions françaises sont les produits les plus traités, car les investisseurs aiment bien investir dans des sociétés qu'ils connaissent. À l'étranger, les marchés américains restent, de loin, les principaux indices où les boursicoteurs souhaitent investir, en raison du succès de leurs entreprises (Facebook, Twitter, Apple) », explique Benoît Grisoni, directeur de Boursorama Banque. Ainsi, la tarification proposée sur le Nasdaq et le Nyse est très compétitive. A ce petit jeu-là, c'est Binck.fr qui propose les tarifs les plus attrayants (pour un montant inférieur à 3.500 €) avec un ordre facturé à 5 € plus une commission de 0,1 %. Vient ensuite Bourse Direct, où le même ordre coûtera

8,50 € jusqu'à 10.000 €, puis 0,09 % au-delà. Enfin, Fortuneo, avec son offre « Trader actif », complète le podium avec un ordre à 9,50 € jusqu'à 10.000 €, puis 0,12 % au-delà. Les autres offres proposées semblent moins adaptées. Dans

cette catégorie, on retrouve, entre autres, Boursorama et ABS Trader One, avec des ordres facturés au minimum 23,90 € et 41,90 €.

Attention, des coûts importants peuvent également s'ajouter pour des ordres passés par téléphone.

Ainsi, chez EasyBourse, l'utilisation du téléphone coûtera 11 €.

Même constat chez Bourse Direct, où les ordres transmis et exécutés par téléphone sont majorés d'un montant forfaitaire de 11,90 €. Dans le cas où ces frais sem-

blent trop élevés chez votre opérateur, il est toujours possible de jouer les titres étrangers indirectement et à frais réduits, par l'intermédiaire de trackers ou d'ETF, ou, pour les plus aguerris, en recourant aux CFD.

Sa. B.

LES TARIFS À L'INTERNATIONAL

	NYSE & NASDAQ	EUROPE HORS EURONEXT	AUTRES
ABC BOURSE	8,50 €, jusqu'à 10.000 €	0,15 %, minimum 15 €, Londres, Francfort par exemple	0,48 %, minimum 41,90 €
ABS TRADER ONE-ACTIVE TRADER	0,48 %, minimum 41,90 €	0,48 %, minimum 41,90 €	0,48 %, minimum 41,90 €
BOURSE DIRECT/MESAECTIONS.COM	8,50 € jusqu'à 10.000 €, 0,09 % au-delà	0,15 %, mini 15 € (Londres, Francfort)/0,20 %, mini 18 € (Espagne, Suisse)	0,48 %, minimum 41,90 €
BOURSORAMA	0,12 % par ordre 23,90 € minimum	0,45 %, par ordre 32,90 € minimum	NS
BFORBANK	Frais de courtage : 18 € + 0,23 % sur la part de l'ordre sup. à 7.700 € + frais de correspondant 0,085 % mini. 8,50 \$ + com. de change 0,35 %	Frais de courtage : 18 € + 0,23 % sur la part de l'ordre supérieur à 7.700 € + frais de correspondant selon le pays	NS
BINCK.FR	5 € + 0,10 %	15 € + 0,15 % ; Toronto : 10 € + 0,15 % ; Amex : 5 € + 0,10 %	NS
CORTAL CONSORS START/ (ACTIVE/UNLIMITED)	15 €	25 €	0,55 %
EASYBOURSE DÉCOUVERTE	15 € par ordre jusqu'à 10.000 €, 0,12 % au-delà, Francfort inclus	35 € par ordre jusqu'à 10.000 €, 0,35 % au-delà	55 € par ordre jusqu'à 10.000 €, 0,55 % au-delà
FORTUNEO OPTIMUM	0,2 %, 20 € minimum + 30 € de frais de brokers étrangers	0,2 %, 20 € minimum + 30 € de frais de brokers étrangers	1 %, 30 € mini. + 30 € de frais de brokers étrangers
FORTUNEO TRADER ACTIF	9,50 € jusqu'à 10.000 €, 0,12 % au-delà	0,2 %, 20 € minimum + 30 € de frais de brokers étrangers	1 %, 30 € mini. + 30 € de frais de brokers étrangers
IDEALING	16,5 \$ (tarif fixe)	9,9 € (tarif fixe)	Si transaction en € : 14,50 €
IG	2 cents/action, minimum 15 \$	0,1 %, minimum 10 €	Selon les pays, voir le site
SAXO BANQUE	2 cents/action, minimum 15 \$	Zone euro : 0,1 %, minimum 12 €	NS
START FINANCE	0,2 %, minimum 15 €	NS	NS

« Il y a de l'appétit pour les produits boursiers »

Quel est le poids de Saxo Banque en France ?

La division Europe de l'Ouest (Italie, Benelux...) de Saxo Banque est basée en France et a généré environ 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013, pour l'essentiel dans l'Hexagone. Cela représente près de 12 % du produit net bancaire total du groupe Saxo Bank.

Sur quels segments de marché êtes-vous spécialisé ?

Nos clients ont accès, via notre plate-forme, à plusieurs produits, que ce soit les actions, les changes, les options ou plus de 150 devises sur 25 places boursières internationales (Europe, Turquie, Etats-Unis, Hongkong, Singapour...). Saxo Banque est aussi très présent sur les produits dérivés CFD (Contract For Difference), qui génèrent environ 50 % de notre produit net bancaire.

Les actions, en revanche, représentent une très faible part de notre chiffre d'affaires car nous visons en priorité

les investisseurs les plus actifs, qui privilégient les CFD. Saxo Banque figure d'ailleurs parmi les principaux acteurs sur ce marché et celui des devises en France, avec près de 1 milliard de volume de transactions par jour.

Quel est le profil de vos clients ?

Où investissent-ils en priorité ?

Il s'agit des investisseurs considérés comme les plus actifs, qui sont à 80 % des hommes, de tout âge. En fait, l'âge a un impact surtout sur les montants engagés. Les investisseurs les plus actifs n'opèrent plus vraiment à la Bourse de Paris, où les volumes d'échanges sont très faibles. Ils s'intéressent davantage aux places étrangères, notamment aux valeurs américaines comme Google ou Twitter, qui bougent beaucoup plus. Les investisseurs ont retrouvé de l'appétit pour les produits boursiers. Notre activité sur les CFD a ainsi augmenté de près de 50 % entre 2012 et 2013, et le début 2014 est très bon.

Craignez-vous l'arrivée récente de nouveaux acteurs sur le marché français ?

Certains acteurs récemment entrés sur le marché ont réussi à faire parler d'eux dans la presse, mais ils arrivent un peu tard dans un environnement déjà très concurrentiel. Le coût d'acquisition des clients devient de plus en plus élevé. Quant aux acteurs historiques du courtage, ils ont, pour certains, pris un peu de distance en se concentrant sur la banque en ligne.

PROPOS RECUEILLIS PAR KRISTÈLE TACHIDJIAN



PIERRE-ANTOINE DUSOULIER, PRÉSIDENT DE SAXO BANQUE FRANCE ET EUROPE DE L'OUEST

Trois profils d'investisseurs

DÉBUTANT : DES ORDRES À MOINS DE 1 EURO

COMPÉTITIVITÉ Depuis le début des années 2000, les opérateurs en ligne se livrent une guerre des prix acharnée, avec pour conséquence un tarif minimum par ordre qui a été divisé par cinq en un peu moins de dix ans, passant de 5 € en 2006 à 95 centimes aujourd'hui.

Dans cette lutte, ce sont les investisseurs débutants qui ont été les grands gagnants. En effet, ces derniers privilégient les courtiers low cost (pas de facturation de frais divers et de droit de tenue de garde, pas de nombre minimal d'ordres par mois).

Cette année, c'est de nouveau iDealing qui l'emporte dans cette catégorie. Avec un ordre à 50 centimes d'euros, plus 0,05 % en sus de frais de courtage et d'exécution (minimum de 0,45 €), soit 0,95 € au total, le courtier britannique, arrivé en 2012 sur le marché français, occupe une fois encore la première marche du podium.

mes d'euros, plus 0,05 % en sus de frais de courtage et d'exécution (minimum de 0,45 €), soit 0,95 € au total, le courtier britannique, arrivé en 2012 sur le marché français, occupe une fois encore la première marche du podium.

Le prix comme unique critère de sélection ?

On retrouve ensuite, en deuxième position, Bourse Direct (et ses partenaires) qui, avec un ordre à 99 centimes jusqu'à 1100 €, 0,09 % au-delà, reste « très compétitif », juge Catherine Nini, président-directeur général.

La dirigeante estime d'ailleurs que son « offre est très complète avec une qualité de service de haut niveau



(formation) et des outils d'aide à la décision (conseils d'experts) mis à la disposition de nos clients ».

Enfin, Cortal Consors fait son

entrée dans notre classement à la place de Binck.fr, grâce à son offre Start (ordre facturé 1,75 €), et vient donc compléter notre trio de tête. Si

pour ce type de profil, le prix est le facteur le plus important, la sélection de son courtier ne doit pas se faire au détriment de la qualité des services proposés, comme l'explique Benoît Grisoni, directeur de Boursorama Banque, dont l'ordre est facturé 1,99 € avec un compte Découverte

« Nous avons une politique tarifaire agressive, mais le prix n'est pas notre seule variable explique-t-il. D'autres éléments comme la sécurité du dépositaire, dont la tâche est effectuée par Société Générale, la richesse du site Internet et les services proposés sont des facteurs à prendre en compte lors du choix de son courtier en ligne. »

Sa. B.

INTERMÉDIAIRE : LES ACTEURS LOW COST SE DISTINGUENT

STATU QUO Le palmarès des courtiers les moins chers pour les investisseurs correspondant au profil « intermédiaire », c'est-à-dire ceux qui passent un ordre d'un montant de 3.000 €, est le même que l'an dernier pour les forfaits sans tenue de compte. On retrouve ainsi à la première place du classement iDealing, qui facture chaque transaction 2 €.

Le courtier britannique est, cette fois encore, suivi par Bourse Direct et ses marques (Capitol, ABS) ainsi que par ABC Bourse. Une similitude de tarifs toute logique, dans la mesure où ABC Bourse commercialise les produits Bourse Direct à travers un partenariat de distribution.

Binck.fr occupe la troisième

marche du podium en affichant un prix de 5 € par ordre, ex aequo avec Saxo Banque et BforBank.

Formations gratuites

Le courtier est talonné par Fortuneo, qui propose, de son côté, un ordre à 6 €. C'est Boursorama qui offre le tarif le moins avantageux (18 € par ordre). La filiale de Société Générale continue de dominer le secteur en termes de parts de marché grâce à ses positions historiques dans le courtage en France, mais elle s'est peu à peu laissé distancer sur le front de la compétitivité au niveau des prix.

Pour les courtiers en ligne, outre les tarifs, la bataille se joue également sur le terrain de l'accompa-



gnement des clients, qu'ils soient considérés comme débutants ou comme un peu plus expérimentés. Cela passe notamment par la mise à disposition d'une information

financière détaillée et adaptée. Ainsi, Bourse Direct « dispense chaque mois des formations gratuites (avec un nombre de places limité) qui doivent permettre aux investisseurs

d'approfondir leurs connaissances sur les mécanismes des marchés financiers et les outils d'optimisation fiscale », explique Julie Ruffin, responsable Marketing et communication de la société. La démarche consiste aussi parfois à faire découvrir de nouveaux instruments financiers aux épargnants qui ont déjà une bonne connaissance des marchés et qui souhaitent pouvoir diversifier leurs choix d'investissement.

Autre exemple : BforBank met à la disposition de ses clients de l'analyse fondamentale sur plus de 240 valeurs européennes ainsi que des recommandations mises à jour régulièrement. Elle leur donne également accès à de l'analyse technique sur ces valeurs. K. T.

EXPERT : DES PRIX ATTRAYANTS POUR LES PLUS ACTIFS

FORFAITS Les offres adaptées aux plus actifs se développent, et le low cost l'emporte encore. Mais des offres « expert » peuvent aussi être attrayantes, à condition d'effectuer un minimum de transactions.

Sans surprise et sans équivoque, c'est iDealing qui s'octroie, là aussi, la première place. Les ordres concernant les actions y sont facturés 0,50 € + 0,05 % du montant de l'ordre, soit 3,50 € pour un ordre de 6.000 € et 5,50 € pour un ordre de 10.000 €.

Il est toutefois plus difficile d'établir un palmarès exhaustif des offres expert, puisqu'un prix a priori plus intéressant peut cacher une plus grande contrainte. La plus grosse contrepartie de ces offres étant l'obligation d'effectuer un certain

nombre d'ordres par mois. Et, si les 30 opérations mensuelles (en moyenne) demandées dans la plupart de ces forfaits semblent raisonnables, les trois à quatre ordres par jour requis par la formule Fortuneo 100 ordres relèvent du trading intensif.

Un nombre minimum d'opérations par mois

On peut néanmoins citer Bourse Direct (et ses partenaires) ainsi que Binck, dont les prix sont également très compétitifs. Un ordre de 6.000 € revient à 5,40 € chez Bourse Direct et à 7,50 € chez Binck. Ce dernier a d'ailleurs récemment étoffé son offre pour l'adapter à des profils plus expérimentés. La formule « 30 ordres », lancée en janvier, permet de



bénéficier d'un tarif de 0,09 % pour des ordres de plus de 10.000 €, et de 9 € au-dessous de ce montant. Une offre qui devient intéressante à partir de 7500 € l'ordre, puisque la formule

classique facture 10 € jusqu'à 10.000 € et 0,1 % au-delà.

Gare, cependant, à ne pas s'endormir ! Les pénalités pour non-respect du minimum d'opérations mensuel-

les sont parfois sévères. Pas moins de 120 € chez Binck pour l'offre évoquée précédemment.

On conseillera donc aux plus actifs de choisir leur courtier avec soin et de prendre en compte, parmi la multitude de forfaits différents, d'autres paramètres supplémentaires que le simple prix. Une stratégie d'investissement active, basée sur un ou plusieurs ordres par jour, doit être accompagnée d'outils performants et simples d'utilisation. Les comptes sont souvent disponibles en démonstration, ce qui permet de se faire, sans engagement, une opinion de la plateforme de trading proposée par l'intermédiaire et de ses services additionnels. Impossible de travailler tous les jours avec un outil inadéquat. V. B.

CFD : dopez votre portefeuille au levier

RISQUE Petite mise, gros gain. Voilà ce qu'ont en tête les investisseurs qui s'essaient aux *Contracts For Difference* (CFD), ces produits dérivés à effet de levier apparus à Londres au début des années 1990. Pour la petite histoire, ils avaient alors pour principal avantage d'être exempts du droit de timbre, un impôt sur la détention d'actions au Royaume-Uni. D'abord utilisés par les investisseurs institutionnels, ils ont été démocratisés et exportés pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui : la nouvelle mode des investisseurs en manque de sensations fortes.

Le principe

Un CFD permet de parier sur la hausse ou la baisse d'un actif sous-jacent, qui peut être une action mais aussi un indice, une matière première ou même une devise. L'acheteur du CFD profite ainsi de la variation d'un actif sans en être propriétaire, de la même manière que pour un turbo ou un warrant.

Toutefois, le risque est ici bien supérieur. Le fameux effet de levier, qui fait miroiter monts et merveilles aux yeux éblouis des investisseurs, est à double tranchant. On n'investit pas le montant total de la transaction. Seule une couverture (ou « dépôt de marge ») équivalente à un certain pourcentage de la position est bloquée. Ainsi, on peut, par exemple, parier à la hausse sur le cours de l'or via un CFD de 500 € en intervenant sur un montant réel de 50.000 €, soit un levier de 100.

Les plus ou moins-values sont

ensuite comptabilisées sur la position réelle, ce qui veut dire que, si l'or se valorise de 1 %, vous gagnez 500 € et doublez votre mise initiale. En revanche, vous perdez l'intégralité de votre mise s'il cède 1 %. Cette logique permet de gagner (ou de perdre...) plus que la mise engagée. C'est le grand danger de ces produits, réservés à des investisseurs chevronnés.

IG Markets, un acteur incontournable

Le « boom » initial semble s'être calmé. Yvon Lenglet, directeur marketing chez IG à Paris, explique : « La dernière enquête *Investment Trends*, publiée début mai, fait état d'un léger ralentissement du marché des CFD en France en 2013. En effet, 19.000 investisseurs actifs ont réalisé des transactions sur les CFD l'an dernier, contre 19.500 en 2012. Cette légère baisse est liée à un niveau de volatilité toujours faible sur les marchés qui a eu un impact sur l'activité. »

Notons que la forte progression du marché en 2012 était également due à une volonté de contournement de la taxe sur les transactions financières, à laquelle les CFD ne sont pas soumis. Le marché français se concentre maintenant autour de trois acteurs principaux : IG Markets, FXCM et Saxo Banque. « IG arrive en tête du classement (en nombre de clients) des fournisseurs de produits CFD en France, avec une part de marché de 22 %, 30 % en incluant nos marques blanches (des partenariats de distribution avec Fortuneo et Bourse Direct), suivi de FXCM (17 %) et de Saxo Banque (12 %). Cela sou-

ligne bien que le marché est dominé par trois grands acteurs. On retrouve loin derrière *ActivTrades* (4 %) et *CMC Markets* (3 %) », affirme Yvon Lenglet. Chacun de ces acteurs propose sa propre plate-forme de trading, qui permet aux particuliers de s'essayer aux pratiques professionnelles des traders : analyse technique, ordres limités et stop loss sont autant de concepts qui sont décortiqués lors des nombreuses formations disponibles.

Diversifier son portefeuille

En plus d'être assez simple, l'ouverture d'un compte est souvent gratuite, puisque la principale source de revenus des intermédiaires provient du *spread*, l'écart entre le prix de vente et le prix d'achat prélevé par le courtier à l'ouverture et à la fermeture de la position. Au-delà de l'adrénaline procurée par des positions qui s'affolent, les CFD permettent de diversifier un portefeuille. Des actifs habituellement réservés aux institutionnels, comme les matières premières ou les devises, deviennent accessibles aux particuliers. Preuve en est le goût limité des clients pour les actions. Selon Pierre-Antoine Dusoulier, président de Saxo France, même s'il est possible d'acheter un CFD sur une action, les adeptes préfèrent d'autres types d'actifs. Il explique toutefois (lire l'interview, p. 27) que certaines valeurs étrangères suscitent toujours un vif intérêt. Quoi qu'il en soit, il faut faire attention à ne pas se laisser surprendre par la volatilité des matières premières ou des devises, souvent bien supérieure à celle des actions. Les gains peuvent courir vite, les pertes aussi.

V.B.